

# Livret d'accueil de l'apprenant



ÉTABLISSEMENT RÉGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES  
ERFPP | **GIPES D'AVIGNON ET DU PAYS DE VAUCLUSE**

## IFAS | SITE D'APT



**29 avenue Eugène Baudouin** (pour le GPS : anciennement avenue des Bories)  
**84400 APT – Tél. : 04 32 40 37 09**

Établissement centralisateur : 740 chemin des Meinajariès - 84907 AVIGNON Cedex 9  
Tél. : 04 32 40 37 00 - Fax. : 01 57 67 56 81

site Internet : [www.erfpp84.fr](http://www.erfpp84.fr) - courriel : [contact.ifas.apt@gipes.fr](mailto:contact.ifas.apt@gipes.fr)



*L'équipe de l'E.R.F.P.P. du G.I.P.E.S. d'Avignon et du Pays de Vaucluse vous remercie d'avoir choisi son établissement pour y suivre votre formation. Ce livret d'accueil a pour objectif de faciliter votre intégration au sein de l'établissement et d'optimiser votre entrée en formation.*

*L'établissement que vous intégrez propose la formation en vue de l'obtention des Diplômes d'État d'infirmier, d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'ambulancier. Des sessions de formation d'auxiliaire ambulancier et de préparation aux concours d'entrée en IFSI, IFAS et IFAP y sont également dispensées.*

*C'est ainsi que plus de 900 apprenants fréquentent annuellement notre établissement. Pour répondre à ses missions de formation, l'ERFPP du GIPES compte plus de 60 employés exerçant dans les champs de la pédagogie, de la gestion administrative, de la logistique, de la documentation et de la gestion budgétaire.*

*Chaque employé de l'ERFPP du GIPES, quelle que soit sa fonction, est associé à un projet d'établissement visant à vous apporter une qualité de vie propice à votre formation et une offre de formation dynamique, répondant à votre exercice professionnel futur. Ainsi, l'équipe de l'ERFPP du GIPES se veut totalement engagée dans ses missions d'enseignement, de recherche et de soins.*

*Notre pratique vise à développer chez l'apprenant le savoir et le comportement nécessaire à une pratique professionnelle efficiente. Nous le considérons comme le principal acteur de sa formation et privilégions la relation d'accompagnement lors de sa formation à l'institut et dans les stages cliniques.*

*Dans ce cadre, nous attendons de lui qu'il s'inscrive dans le respect de valeurs humanistes en lien avec son exercice professionnel futur et qu'il soit pleinement acteur du « vivre ensemble » au sein de l'établissement.*

*En conclusion, l'ensemble de l'équipe de l'ERFPP du GIPES vous souhaite la bienvenue et espère vous accompagner au mieux vers la réalisation de votre projet professionnel.*

# SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
QU'EST-CE QUE L'ERFPP DU GIPES ?.....	4
PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'ERFPP DU GIPES .....	6
VENIR À L'E.R.F.P.P. DU G.I.P.E.S. ....	8
ACCÈS AU BÂTIMENT .....	12
RENSEIGNEMENTS .....	13
CARTE D'ÉTUDIANT .....	15
ENT   PLATEFORME PÉDAGOGIQUE.....	16
SALLES MULTIMÉDIA.....	18
WIFI   SITE D'AVIGNON.....	19
COMMUNIQUER AU SEIN DE L'ERFPP/GIPES.....	20
TENUES PROFESSIONNELLES POUR LES STAGES.....	23
OBJET PERDU OU TROUVÉ .....	24
DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	24
PARTICIPER À LA QUALITÉ DE VIE .....	25
SE RESTAURER.....	26
LOGEMENTS À PROXIMITÉ.....	27
ACTIVITÉS DE LOISIRS.....	28
OFFRES D'EMPLOIS OU DE JOBS OCCASIONNELS .....	28
EN CONCLUSION .....	29
GLOSSAIRE.....	30

## QU'EST-CE QUE L'ERFPP DU GIPES ?

L'Établissement Régional de Formation des Professions Paramédicales (ERFPP) est géré par le Groupement d'Intérêt Public des Établissements de Santé (GIPES) d'Avignon et du Pays de Vaucluse.



L'établissement regroupe 4 instituts de filières différentes :

- Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) - 150 places/an
- **Institut de formation d'aide-soignant (IFAS)** : Avignon, Apt, Cavaillon
- Institut de formation d'auxiliaire de puériculture (IFAP) - 50 places/an
- Institut de formation d'ambulancier (IFA) - 100 places/an  
et d'auxiliaire ambulancier - 24 places à 96 places/an

L'établissement propose également des préparations aux concours d'entrée en IFSI, IFAS, IFAP et l'habilitation à l'aspiration endo-trachéale aux auxiliaires de vie sociale (AVS).



L'ERFPP est installé à Agroparc depuis le 7 janvier 2013 et bénéficie d'un cadre verdoyant. La technopole d'Agroparc regroupe une dizaine d'établissements de formation et plus de 450 entreprises. En périphérie d'Avignon, cette zone d'activité est desservie par les axes autoroutiers (autoroute A7), la gare TGV d'Avignon, la gare de Montfavet et le réseau de bus du Grand Avignon (TCRA).

Développé sur 200 hectares, Agroparc propose de nombreux espaces verts, des logements modernes, des commerces, des lieux de loisirs... qui permettent aux étudiants/élèves de bénéficier d'un cadre de vie agréable.

**L'institut de formation d'aide-soignant (IFAS) comporte 3 sites d'enseignement :**  
Avignon (classe de 120 élèves), Apt (classe de 25 élèves) et Cavaillon (sept. 2018).  
Les élèves affectés au site d'Apt peuvent être amenés à venir prendre certains cours sur le site d'Avignon mais la majeure partie de l'enseignement est dispensée à Apt (voir livret d'accueil du site d'Avignon pour toutes les infos pratiques).



# PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'ERFPP DU GIPES

## LE CONSEIL RÉGIONAL



La Région Sud accompagne l'ERFPP du GIPES sur un plan budgétaire. Ce partenaire assure le fonctionnement quotidien de l'établissement ainsi que la réalisation de projets d'équipement et de développement. Par ailleurs, la Région accompagne financièrement une partie des apprenants (financements de formation, bourses et aides individuelles).

## L'UNIVERSITÉ AIX MARSEILLE



Depuis la réforme des études en soins infirmiers, le Diplôme d'État en soins infirmiers fait partie d'un cursus universitaire avec obtention d'un grade licence. Dans ce cadre, l'IFSI a signé une convention avec l'Université d'Aix-Marseille et les étudiants bénéficient de certains avantages.

Des cours sont donnés par des enseignants universitaires (sous forme de vidéo), les étudiants en soins infirmiers ont accès aux centres de documentations de l'AMU (Aix Marseille Université) sur les sites d'Aix en Provence et Marseille et à la documentation en ligne. L'ensemble de ces informations vous sera rappelé lors du TD « recherche documentaire ».

En 1<sup>e</sup> année, les étudiants reçoivent un courrier de confirmation d'inscription à l'Université d'Aix-Marseille. Ce courrier permet également l'accès à la documentation en ligne par la délivrance d'un **identifiant** et d'un **mot de passe personnel**.

## ÉTABLISSEMENTS FONDATEURS ET ADHÉRENTS DU GIPES :



Les établissements fondateurs du GIPES sont le Centre Hospitalier d'Avignon et le Centre Hospitalier de Montfavet (1995).

Le Centre Hospitalier d'Apt a adhéré au GIPES en 2002 et le Centre Hospitalier Intercommunal de Cavaillon-Lauris adhère en septembre 2018. Nous entretenons avec ces établissements une étroite collaboration. Ils siègent par ailleurs à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration qui gèrent notre établissement.

## TERRAINS DE STAGE

Les **terrains de stage** et plus particulièrement les **tuteurs de stages** sont des partenaires essentiels à l'établissement. Ils accueillent les étudiants/élèves lors de leurs périodes d'immersion professionnelle sur tous les secteurs professionnels relatifs aux formations proposées par l'ERFPP du GIPES (secteur public, secteur privé, exercice libéral, secteur associatif, ...).

C'est ainsi que plus de 300 établissements et près de 150 cabinets libéraux accueillent les étudiants et élèves de notre établissement, tout au long de leur formation.

## INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Les **intervenants extérieurs** sont des professionnels de santé spécialisés mais sont également issus d'autres champs disciplinaires. En exercice ils partagent leurs connaissances et expériences de terrain. Ils apportent leur expertise lors de cours magistraux ou de travaux dirigés. Ils peuvent également participer aux jurys des concours d'entrée ou de certaines épreuves orales.



## STATIONNEMENT | SITE D'APT

L'IFAS d'Apt se situe en ville. Les élèves peuvent se garer :

- dans l'avenue Eugène Baudouin
- boulevard Méréchal Foch
- parking rue Cély ...

### Plans des parkings



## COVOITURAGE

Le covoiturage est une solution économique et écologique à envisager.

Site de covoiturage Avignon Vaucluse : <http://www.covoiturageavignonvaucluse.fr/>



Autre site de covoiturage : <https://www.blablacar.fr/>

**Bla Bla Car**

## VENIR EN BUS



Téléchargez les horaires des lignes de bus au départ d'APT.

[Horaires ligne Apt Avignon 2016 2017](#)

[Horaires ligne Apt Pertuis Aix en Provence 2016 2017](#)

[Horaires ligne Apt Sault 2016 2017](#)

[Horaires ligne Apt Bonnieux Cavailon 2016 2017](#)

[Horaires ligne Apt L'Isle sur la Sorgue 2016 2017](#)

[Horaires ligne Avignon Apt Forcalquier Manosque Digne 2016](#)

[Plan du reseau departemental TransVaucluse](#)

Itinéraires et horaires [www.tcra.fr](http://www.tcra.fr) | applis mobiles | tél. : 04 32 74 18 32

Avec les abonnements junior (- 19ans) et les abonnements jeune (- 26 ans), accès à l'ensemble du réseau bus en illimité, toute l'année.



**Le titre ZOU! Études est valable pour les trajets domicile-études. Il coûte 15 euros par an et est valable du 1er septembre au 31 août.**

### **Quelles réductions ?**

=> **100% du trajet domicile-études** est pris en charge par la Région

=> **100% du trajet domicile-lieu de stage** est pris en charge par la Région

=> **50% de réduction sur tous les autres trajets** sur le réseau régional des transports (LER, TER et Chemins de fer de Provence).

Le titre ZOU! Études "spécial Apprentis - Stagiaires de la formation professionnelle - élèves des formations sanitaires et sociales": Les apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, les élèves des formations sanitaires et sociales, peuvent également bénéficier de la gratuité sur leur trajet domicile - lieu du stage.

### **Quelles sont les conditions pour bénéficier du titre ZOU! Études ?**

- Avoir moins de 26 ans et résider dans la Région PACA
- Être collégien, lycéen ou étudiant d'un établissement en PACA
- Abonnement valable du 1er septembre au 31 août
- Pour les apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, élèves des formations sanitaires et sociales, fournir l'attestation, en cours de validité, transmis par votre établissement scolaire.

**NB : L'achat de ce titre est possible entre le 1er août et le 30 juin de chaque année** sur présentation du certificat de scolarité 2016-2017.

# ACCÈS AU BÂTIMENT

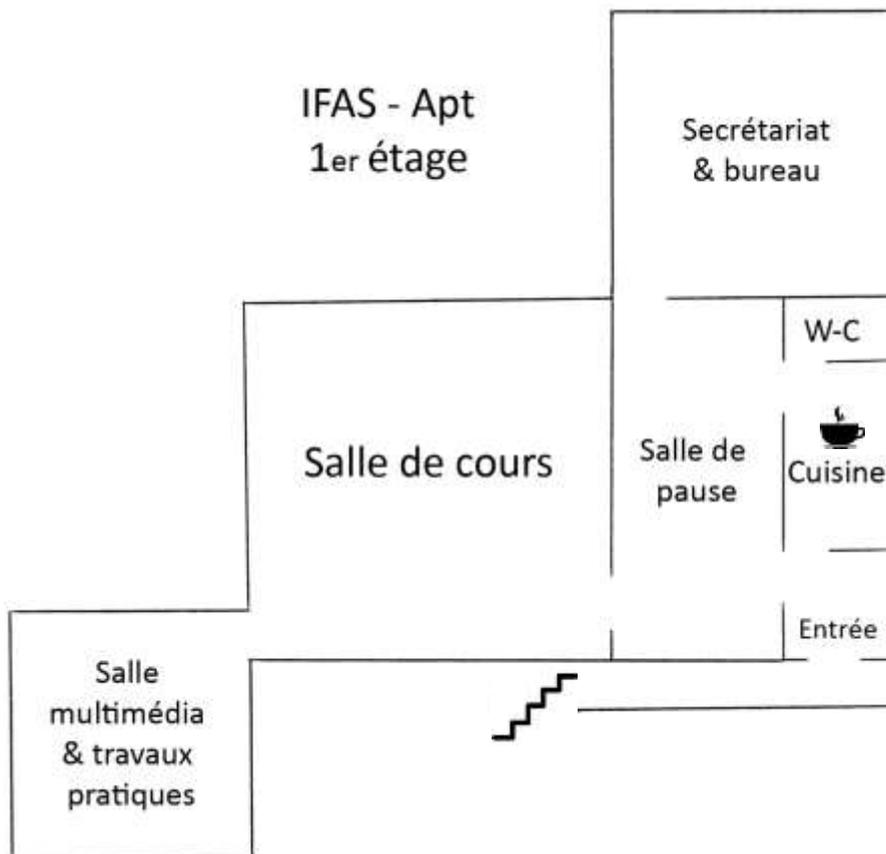
**HORAIRES D'OUVERTURE : 8h30-16h30 du lundi au vendredi**

## ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Les locaux de l'IFAS se situent au 1<sup>er</sup> étage. À ce jour, il n'y a aucun accès pour les personnes à mobilité réduite.

## PLANS DU BÂTIMENT





## RENSEIGNEMENTS

### SECRÉTARIATS

La secrétaire sur les sites d'Apt et d'Avignon.

Pour connaître les horaires d'ouverture appeler

**04 32 40 37 09** ou 04 32 40 37 08

[contact.ifas@gipes.fr](mailto:contact.ifas@gipes.fr)

### SERVICE INFORMATIQUE &

### LOGISTIQUE

Le service informatique et logistique [site

d'Avignon R+1 bureau 23 est ouvert du lundi au vendredi de **9h à 12h** et de **13h à**

**18h**. [contact.informatique@gipes.fr](mailto:contact.informatique@gipes.fr) & [contact.logistique@gipes.fr](mailto:contact.logistique@gipes.fr)

## CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Le **centre de documentation** [site d'Avignon R0 16 : rez-de-chaussée] est ouvert du

lundi au vendredi de **9h à 12h** et de **12h30 à 17h** [contact.documentation@gipes.fr](mailto:contact.documentation@gipes.fr) -

**04 32 40 37 14** - **Catalogue en ligne** : <https://srv-web.gipes.lan/>

Les documents peuvent être réservés par téléphone ou par e-mail. Le secrétariat ou les formateurs se chargent de la « navette » des documents entre Apt et Avignon.

## RENSEIGNEMENTS D'ORDRE FINANCIER

Un guide des aides pour les formations sanitaires et du travail social

(bourses, indemnités ou rémunération régionales d'études) est

disponible à l'accueil, dans tous les secrétariats et en ligne sur le

site de l'établissement. Seuls les élèves en continuité de parcours scolaire sont

concernés par la demande de bourse en ligne sur le site de la Région Sud :

<https://sanitaireetsocial.maregionsud.fr/>



**Les secrétaires des filières** sont à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller dans vos démarches. Une information relative à ces démarches vous sera donnée dès votre inscription et lors de votre entrée en formation.

Les élèves des préparations aux concours ne sont pas concernés par ce dispositif.

## URGENCES MÉDICALES



### **CENTRE HOSPITALIER D'APT :**

225 Avenue de Marseille, 84405 Apt

04 90 04 33 00

**CENTRE ANTI POISON** Marseille 04 91 75 25 25



### **MEDECINS À APT :**

Anne Cornand-Etienne 172 bd National, 84400 APT - 04 90 74 74 26

Didier Garcin : 172 bd National, 84400 APT - 04 90 74 17 95

Dr Erwann GOUVERNEUR : 172 bd National, 84400 APT - 04 90 74 17 95

## ASSISTANTE SOCIALE ET PSYCHOLOGUE

En cas de difficulté, les étudiants et élèves peuvent s'adresser à leur formateur référent pédagogique ou prendre rendez-vous avec Madame la Directrice auprès de son secrétariat [site d'Avignon R+1 07] - [contact@gipes.fr](mailto:contact@gipes.fr)

### **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

301 avenue Philippe de Girard, 84400 APT – 04 90 04 36 60

### **Aide à la Relation d'Aide (ARA)**

Plusieurs fois par an, les élèves et étudiants se réunissent en petit groupe avec des psychologues pour parler de situations difficiles vécues notamment en stages.

## CARTE D'ÉTUDIANT

La carte d'étudiant de l'établissement est distribuée à chaque étudiant ou élève en tout début de formation. Cette carte est multi service. Elle permet :

- d'**accéder** à l'**établissement** en dehors des horaires d'ouverture au public
- d'accéder au centre de **documentation**
- d'accéder aux **salles multimédias**
- de payer les **impressions ou photocopies**
- de **payer les collations** aux distributeurs de la cafétéria (à un tarif préférentiel)
- de **payer les repas au CROUS**
- d'**accéder** aux parkings, vestiaires et self du **CHA**
- de justifier de votre **statut d'étudiant**.

Cette carte est fragile, elle est délivrée avec un étui protecteur, il appartient à l'étudiant/élèves d'en **prendre soin et de ne pas la perdre**.



Le système de paiement intégré : Izly est universel et valable dans tous les CROUS.

Lors de la 1<sup>re</sup> semaine de la rentrée, le CROUS envoie les identifiants par e-mail (à l'adresse donnée lors de l'inscription à l'ERFPP) afin de créer votre compte individuel. Muni du mot de passe temporaire contenu dans l'e-mail d'activation, vous pourrez accéder à votre compte en quelques étapes sur internet. Pour créditer la carte, il suffit d'aller sur le site : <https://mon-espace.izly.fr/> ou d'utiliser l'application Smartphone (téléchargement de l'application mobile sur l'Appstore, Google Play ou Windows Phone Store).

**En cas de perte ou de vol**, il vous faut :

1. faire opposition sur votre compte IZLY via Internet (pour la fonction de paiement)
2. pour des raisons de sécurité, le signaler au plus vite au service informatique de l'ERFPP afin de bloquer les accès au bâtiment et de créer une nouvelle carte dans les meilleurs délais.
3. faire la demande de création d'une nouvelle carte auprès de son secrétariat. La carte est payante (5€).

**En cas de dysfonctionnement**, il faut le signaler au plus vite au service informatique de l'ERFPP car le problème peut être généralisé.

## ENT | PLATEFORME PÉDAGOGIQUE

L'ENT, également appelé « plateforme pédagogique » ou « Espace Virtuel d'Apprentissage » (EVA) est un environnement pédagogique numérique mis à votre disposition pour améliorer votre apprentissage. Il vous permet de vous appuyer sur les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), que vous soyez physiquement présents ou non dans l'établissement.

Cet outil répond à plusieurs objectifs :

- intégrer les technologies numériques pour **réinventer les enseignements**,
- développer une offre de formation ouverte et à distance pour **améliorer la disponibilité des contenus**,
- **favoriser l'autonomie** et l'apprentissage des étudiants par la mise à disposition des savoirs de façon **permanente et accessible** en tout lieu.
- renforcer les enseignements par le **e-Learning**.

Votre identification est nécessaire pour accéder aux contenus tels que :

- documents de cours et de TD
- contenus multimédia interactifs
- quizz et auto-évaluations
- revue de presse (dans l'espace documentation)
- news (actualités et informations pratiques destinées aux étudiants/élèves)
- planning
- résultats d'évaluations.

Les informations nécessaires pour la **première connexion** sont transmises lors d'une séance d'information en début de formation.

**L'accès à l'ENT est prolongé un an une fois votre diplôme obtenu,  
afin de vous accompagner dans votre prise de fonction.**

## SALLES MULTIMÉDIA



**1 salle multimédia** est mise à disposition dans le cadre de l'application du règlement intérieur de l'établissement. Cette salle compte 4 postes informatiques et un photocopieur multifonction (numérisation, impression, photocopie) qui fonctionne grâce à la carte d'étudiant.

**Pour tout problème** rencontré dans ces salles, merci de vous rapprocher du service informatique et logistique. Des téléphones sont à votre disposition au-dessus des photocopieurs pour contacter directement le service de maintenance (bouillage papier, approvisionnement de papier, impossibilité de se connecter...).



**Tél. intra. : 512**

## Utilisation des répertoires réseau sur les postes des salles multimédia

Lors de votre connexion sur les ordinateurs de la salle multimédia vous serez automatiquement connecté à 3 lecteurs réseau :

### U : lecteur réseau étudiant

C'est votre répertoire par défaut pour stocker documents, images... ce répertoire est accessible en lecture/écriture pour les utilisateurs. Il est **strictement privé**. Il ne faut **jamais stocker de données en locale** (lecteur c : ) sur les ordinateurs.

### F : lecteur formation

Les formateurs y partagent des données pour les utilisateurs. Ce répertoire est accessible en lecture/écriture pour les formateurs et seulement en lecture pour les apprenants.

### P : lecteur public

Les apprenants, les formateurs et les apprenants y échangent des données. Ce répertoire est accessible en lecture/écriture pour les formateurs et les apprenants.

## WIFI | SITE D'AVIGNON



À compter du printemps 2017, le bâtiment sera équipé de WIFI. Pour s'y connecter, il faut sélectionner le réseau « Public » et saisir les mêmes identifiants que pour les ordinateurs de l'établissement.

# COMMUNIQUER AU SEIN DE L'ERFPP/GIPES

## PANNEAUX D'AFFICHAGE

Un panneau d'affichage en **salle de pause** est réservé aux informations diverses.

Un panneau d'affichage en **salle de cours** est réservé aux informations liées à la formation.

## NEWS

Sur l'ENT (Espace Numérique de Travail), des « **news** » et **infos pratiques** sont régulièrement diffusées.

## COURRIER ADMINISTRATIF

### Courriels & SMS



Le secrétariat de l'IFAS utilise prioritairement les courriels et SMS. Les étudiants et élèves doivent **consulter régulièrement leur messagerie** électronique et signaler toute modification de leurs coordonnées.

### Boîte aux lettres (bannette au secrétariat)



La secrétaire de l'IFAS du site d'Apt, se charge de faire la navette courrier entre Apt et Avignon.

### Boîte à idées (avec les boîtes aux lettres du 1<sup>er</sup> étage)

Une boîte à idées est à disposition de chacun pour toutes suggestions permettant d'améliorer la qualité de vie au sein de l'établissement. Ces courriers sont traités aux réunions qualités et lors des conseils de vie étudiant.



## FORUM DE RENTRÉE

En septembre et en janvier, un forum est organisé sur le site d'Avignon.

Y participent, par la tenue de stands, des entreprises et organismes qui peuvent répondre aux besoins et aux préoccupations des étudiants/élèves : librairies, tenues professionnelles, logements, mutuelles, assurances, transports en commun ...

Les dates de ces forums vous seront communiquées dès la rentrée.

## CONSEIL DE VIE ÉTUDIANTE

Un **Conseil de Vie Étudiante** (CVE) est en place sur l'établissement. Il concerne les 4 instituts (IFSI, IFAS, IFA, IFAP) ainsi que les classes préparatoires. Il s'inscrit dans la recherche de l'amélioration de la qualité de vie de l'apprenant dans l'établissement. La charte de fonctionnement du CVE et les comptes rendus de réunions sont consultables sur l'ENT.

## BUREAU DES ÉTUDIANTS

Le **bureau des étudiants** (BDE) ou **bureau des élèves**, est géré par deux associations d'étudiants de l'ERFPP : « l'Assoc'qui pic » et « AHESIA » (Association Humanitaire des Étudiants en Soins Infirmiers d'Avignon).



Ces associations organisent les activités en rapport avec la vie des étudiants : soirées étudiants, accueil des nouveaux étudiants/élèves, weekend d'intégration, système de parrainage ...

Le bureau des étudiants (BDE) se trouve au rez-de-chaussée (site d'Avignon R0 19). Il est accessible à tous (membres et non membres) et ouvert selon les permanences de ces membres (élus ou membres actifs).

## Fonctionnement des associations

Le président du BDE et les responsables de chaque poste sont élus par l'ensemble des adhérents à l'association en fin d'année scolaire (pour plus de renseignements, s'adresser aux membres du BDE).

Tous les étudiants et élèves de l'IFSI, de l'IFAS, de l'IFAP ou de l'IFA sont invités au BDE pour tout renseignement, projets ... chacun peut être membre ou adhérent de l'association.

Pour adhérer, il suffit de cotiser pour l'année scolaire (tarif : 5€). Une carte d'adhérent est délivrée et, sur présentation de celle-ci, des réductions sont effectuées pour les événements organisés par le BDE mais également chez leurs partenaires (salle de sport, banque, magasin de déguisements...).

L'association organise des soirées qui représentent son financement principal et lui permettent de proposer des activités diversifiées et à moindre coup.

Des événements sportifs, festifs et culturels sont également organisés au cours de l'année.

Les membres communiquent via les réseaux sociaux, par des temps de rencontre sur site, mais également par le panneau d'affichage et prochainement via l'ENT. Ils disposent d'une boîte aux lettres dans les casiers du hall d'entrée.

## TENUES PROFESSIONNELLES POUR LES STAGES

L'ensemble des étudiants/élèves de l'établissement porte sur le lieu de stage une **tenue professionnelle blanche** imposée par l'établissement : **tunique, pantalon, chaussures.**



### PRÊT DES TENUES



La Région Sud fournit **3 tenues et 1 paire de chaussures** aux élèves de l'IFAS. En début de formation, une séance d'essayage est organisée pour prendre les mesures de chacun. Les élèves reçoivent les tenues 1 mois après cet essayage.

### ENTRETIEN DES TENUES



Tous les élèves entretiennent leurs tenues.

#### CONSEILS POUR LAVER LES TENUES À DOMICILE

1. vider les poches
2. **laver les tenues séparément** du linge personnel à 60° | programme coton

## OBJET PERDU OU TROUVÉ

S'adresser au secrétariat pour tout objet perdu ou trouvé. Un message de recherche peut être diffusé avec votre accord, sur l'ENT.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour votre information, l'ERFPP/GIPES est engagé dans une démarche de développement durable.

**L'utilisation des transports en commun et du covoiturage** est préconisée (cf. rubrique « accéder à l'ERFPP/GIPES »).



**Une réflexion sur le remplacement du papier par l'outil numérique** est constamment menée, dans le cadre des outils pédagogiques comme dans le cadre de la gestion de l'établissement. Ainsi, l'utilisation du multimédia est favorisée ainsi que la dématérialisation des dossiers et courriers.

# PARTICIPER À LA QUALITÉ DE VIE



Pour le **bien être de chacun**, les règles de vie collective s'appliquent dans cet établissement : **PROPRETÉ & RESPECT MUTUEL**

L'entretien des locaux s'effectue tous les soirs entre 18h par une société extérieure. Afin de faciliter l'entretien, il vous est demandé de **remettre en place** les **tables** et **chaises** déplacées lors des cours.



Vous pouvez signaler vos demandes ou remarques concernant l'entretien à vos délégués de promotion qui transmettront l'information au service logistique.



## SE RESTAURER

### AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT :



Une cuisine et une salle de convivialité sont à la disposition des élèves.



## AUTRES POSSIBILITÉS DE RESTAURATION À PROXIMITÉ

La **ville d'Apt** accueille de nombreux restaurants et snacks en tous genres.

## LOGEMENTS À PROXIMITÉ

L'ERFPP ne dispose pas de résidence. Cependant, il y a de nombreux logements étudiants à Apt : chambres, studios, appartements...

<http://www.leboncoin.fr/>

<https://www.location-etudiant.fr/logement-etudiant/Apt-84003.html>

<https://www.locservice.fr/vaucluse-84/location-particulier-apt.html>

<https://www.immojeune.com/logement-etudiant/apt-84.html>



## ACTIVITÉS DE LOISIRS

De nombreuses activités culturelles, sportives ou de loisirs sont proposées à Apt et son agglomération :

**Maison Jeunes Et De La Culture (M.J.C)** - infrastructures de sports et loisirs

77 bd National, 84400 APT - 04 90 04 88 80 - 04 90 04 81 64

Cap **Cinéma** Le César : rue Scudery

**Salle de sport** Keep Cool –: 169 rue de Lançon

Salle de sport Méga-Form : 360 Avenue de Roumanille

**Piscine** municipale : Avenue de Viton ...

Si vous souhaitez communiquer sur une manifestation, le tableau d'affichage de la salle de convivialité est à votre disposition, dans le cadre de l'application du règlement intérieur de l'Établissement.

## OFFRES D'EMPLOIS OU DE JOBS OCCASIONNELS



**Un forum des emplois** à votre disposition sur l'ENT. Des **offres d'emplois ou de jobs occasionnels** régulièrement postées.

## EN CONCLUSION

Nous espérons vivement que ce livret d'accueil aura permis de faciliter votre intégration dans notre établissement et votre participation au maintien de la qualité de vie et d'étude que nous espérons satisfaisante.

Dans le cadre de la démarche qualité de l'établissement engagée depuis 2015, vous serez prochainement consultés pour apporter vos remarques ou propositions afin de le faire évoluer, dans la perspective de l'accueil des étudiants et élèves qui vous succéderont.

## GLOSSAIRE

AMU : Aix-Marseille Université

CDI : Centre de documentation et d'information

CHA : centre hospitalier d'Avignon

CHM : centre hospitalier de Montfavet

ERFPP : Établissement Régional de Formation des Professions Paramédicales

ENT : Espace Numérique de Travail

EVA : Espace Virtuel d'Apprentissage

GIPES : Groupement Intérêt Public d'Établissement de Santé

IFA : Institut de formation ambulancier

IFAP : Institut de formation d'auxiliaire de puériculture

IFAS : institut de formation d'aide-soignant

IFSI : institut de formation en soins infirmiers

TD : Travaux Dirigés

TICE : Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

UE : Unité d'Enseignement

